

Commune de Mandres

Département de l'Eure
Arrondissement de Bernay
Canton de Verneuil d'Avre et d'Iton

Procès-Verbal de la séance du 18 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Mandres, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur OSMOND Michel, Maire.

Présents : M. OSMOND Michel, Maire M. LEGAY Vincent, Mme CORDIER Christine, M.CHAPELLE Bernard, M.GUICHETEAU Bernard, M.GROSSOT Patrick, M.THOURON Jean-Luc, Mme PRIMOIS Cécile, M.WOESTELANDT Jean-Claude,

Absent(s) excusés : M.KHOURY Simon, M. CAROUANA Gabriel

Absents(s) ayant donné pouvoir : M. KHOURY Simon a donné pouvoir à M. OSMOND Michel

Est nommé secrétaire de séance : M.GUICHETEAU Bernard
(art. L 2121-15 CGCT)

Date de la convocation : 09/09/2022

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de procurations : 1

NOMBRE DE VOTANTS : 10

Le quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel OSMOND, Maire.
M.GUICHETEAU Bernard est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

Approbation du compte rendu de la séance précédente

2022-31 : Cimetière : Devis pour mise en accessibilité

2022-32 : Monument aux Morts : Devis pour aménagement

2022-33 : Impasse du Boulay : Remise en état du chemin

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après l'appel nominal des conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou des objections sur le projet de procès-verbal du dernier conseil municipal qui a été transmis en amont à chaque conseiller municipal.

Aucune objection n'étant faite, le projet de compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

D2022-31 Cimetière : Devis pour mise en accessibilité

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise EURL Fabien Terrassement pour des travaux de mise accessibilité et d'aménagement du cimetière de la commune.

Il s'agit de travaux d'aménagement, de terrassement et de réalisation d'un enrobé noir. Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 15361.58€ HT.

Ce devis fait suite aux refus à deux reprises de subventions par la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- **Valider** le devis de la société EURL Fabien Terrassement d'un montant de 15361.58€ HT pour la mise en accessibilité du cimetière.
- **Faire** passer ses dépenses en investissement au compte 212.
- **Mandater** M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

D2022-32 Monument aux Morts : Devis pour aménagement

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise EURL Fabien Terrassement pour des travaux d'aménagement du Monument aux Morts de la commune.

Il s'agit de travaux d'aménagement, de terrassement et de réalisation d'un béton désactivé roulé.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 2459 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- **Valider** le devis de la société EURL Fabien Terrassement d'un montant de 2459 € HT pour l'aménagement du Monument aux Morts.
- **Faire** passer ses dépenses en investissement au compte 212.
- **Mandater** M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

D2022-33 : Impasse du Boulay : Remise en état du chemin

M. le Maire demande l'avis des membres du Conseil Municipal concernant la remise en état du chemin Impasse du BOULAY.

M. le Maire Propose au Conseil Municipal de demander un devis pour refaire le chemin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

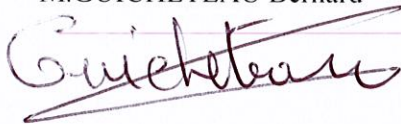
- **Valider** la proposition du Maire.
- **Mandater** M. Le Maire pour demander un devis et signer tout document relatif à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

- 1/ Vincent LEGAY informe le Conseil Municipal que le pont de chemin de fer nécessite un entretien.
- 2/ M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal concernant l'implantation d'un dos d'âne route de Cintray, le conseil donne son accord pour que le projet soit étudié.
- 3/ M. le Maire propose au Conseil Municipal de faire un devis pour la réfection de la place de l'église, le Conseil Municipal donne son accord au Maire pour faire des demandes de devis.
- 4/ Vincent LEGAY propose au Conseil Municipal de faire la réparation du panneau de signalisation de l'Eau Morne, le Conseil Municipal donne son accord.
- 5/ M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de continuer le déploiement de réserve incendie sur la commune.
- 6/ M. le Maire souhaite faire venir un comédien au repas des anciens 2023 et souhaite l'avis du Conseil Municipal, Unanimité en faveur de la proposition du Maire.

La séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance
M.GUICHETEAU Bernard



Le Maire
Michel OSMOND

